



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°4814 - MARDI 13 AOÛT 2024

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Thierry Lézin Mougalla inaugure « La quinzaine du gouvernement »

Le ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mougalla, a inauguré hier « La quinzaine du gouvernement », une initiative destinée à informer, toutes les deux semaines, les Congolais des grandes décisions de l'exécutif sur la vie de la nation.

« La quinzaine du gouvernement traduit l'engagement de l'exécutif à communiquer davantage sur ses actions politiques, économiques, sociales, diplomatiques... Elle vous donnera des outils institutionnels officiels nécessaires nous permettant ensemble d'échapper à la dictature des fake-news, des interprétations subjectives et parfois mensongères », a expliqué le ministre de la Communication et des Médias.

Page 16



Le ministre de la Communication et des Médias inaugurant "La quinzaine du gouvernement"

JOURNÉE INTERNATIONALE DES JEUNES

Inciter la jeunesse à s'approprier le numérique



L'humanité a célébré, hier, la Journée internationale des jeunes sur le thème « Des clics au progrès : les voies numériques des jeunes pour le développement ». A cette occasion, le ministre en charge de la Jeunesse, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Ngouélondélé, dans une déclaration du gouvernement, a invité la jeunesse congolaise à s'approprier ces outils nécessaires pour son développement personnel.

Le ministre Hugues Ngouélondélé et Chris Mburu/Adiac « L'amélioration de votre employabilité requiert l'acquisition de nouvelles compétences de ces outils. Dans ce cadre, le gouvernement, en partenariat avec l'Unicef et Airtel Congo, entend renforcer le système éducatif par le développement de l'apprentissage numérique qui permettra aux jeunes de faire, en ligne, toutes les démarches requises pour leur accès à un emploi décent », a-t-il déclaré.

Page 5

SEMI-MARATHON DE BRAZZAVILLE

Plus de 3000 athlètes attendus à la 19^e édition



Le Président de la République, Denis Sassou-N'Gusso lançant le Semi Marathon international de Brazzaville en 2023 Le comité de direction du semi-marathon international de Brazzaville, qui va se courir le 14 août, a annoncé lundi, au cours d'une conférence de presse, la participation de 3472 coureurs dont 2809 hommes et 445 femmes venus du Congo et d'ailleurs. Un chiffre record jamais atteint depuis sa création, en 2003.

Cette compétition organisée par la Société nationale des pétroles du Congo a pour objectif de faire converger les jeunes vers un seul et même objectif, à savoir consolider la paix. L'objectif étant de faire prendre à la jeunesse une part active dans ce processus et de favoriser le brassage afin d'abandonner toute velléité de conflit.

Page 11

JO PARIS 2024

Cyréna Samba-Mayela s'arroe l'argent sur les 100 m haies

Du couloir numéro 2, Cyréna Samba-Mayéla, la Franco-Congolaise de 23 ans, a offert à la France, le 10 août, sa première et unique médaille en argent en athlétisme aux Jeux olympiques (JO) Paris 2024. L'or est pour l'Américaine Masai Russell et le bronze pour la Portoricaine Jasmine Camacho-Quinn.

Page 10



Cyréna Samba-Mayela, après sa deuxième place sur le 100 m haies, au Stade de France, à Saint-Denis/DR

Éditorial

Caisse publique

Page 2

ÉDITORIAL

Caisse publique

Le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé, a rappelé la semaine dernière aux responsables des douanes et des impôts leur mission de renflouer le Trésor public à travers la collecte des taxes afin de permettre à l'Etat de disposer des ressources nécessaires pour garantir son fonctionnement dans les meilleures conditions possibles.

Loin d'être une sommation, le rappel du ministre intervient au bon moment au regard des efforts déployés ces derniers mois par l'exécutif pour s'acquitter de ses charges régaliennes de façon régulière. Tandis que l'économie nationale se redresse peu à peu après les affres de la crise économique et sanitaire, le relèvement des recettes fiscal-douanières est plus qu'un impératif.

Les directions générales des douanes et des impôts sont dès lors tenues de mouiller le maillot afin de relever le défi de maximiser les recettes publiques. Pour ce faire, elles doivent mettre en confiance leurs administrés et les contribuables, créer les conditions d'assurer la bonne collecte et la sécurisation des avoirs de l'Etat jusqu'à leur transfert au Trésor public.

L'objectif à atteindre n'est pas impossible, il suffit que les femmes et les hommes commis à la tâche se mettent au travail sans complaisance en évitant les comportements déviants et l'évasion fiscale, les exonérations fantaisistes et le détournement des deniers publics. De son côté, le gouvernement devra appliquer le triptyque une mission, un homme, les moyens. Avec une telle approche les intérêts de l'Etat seront garantis.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le Parti pour le développement communautaire change de dénomination

Le Parti pour le développement communautaire s'appellera désormais « Parti des démocrates congolais » (PDC). Son président, Donatien Itoua, l'a annoncé le 10 août à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse.



Le présidium/Adiac

Le Parti pour le développement communautaire a été créé en 2000 sous la forme d'une association avant de devenir une formation politique à partir de 2018. Mais à compter du 10 août 2024, il est désormais le PDC, une décision prise par la direction politique du parti avec l'accord de l'ensemble des douze fédérations au pays et celles d'Europe et d'Afrique du Sud.

Justifiant ce nouveau changement de dénomination, Donatien Itoua a fait savoir qu'il était temps que sa formation quitte le statut de parti communautaire pour passer à l'étape de parti démocrate, conformément à ses ambitions et objectifs.

Parti membre de la majorité présidentielle, le PDC, a précisé son président, poursuit ses objectifs initiaux, dont le plus essentiel reste le soutien indéfectible et infaillible au président de la République, Denis Sassou N'Guesso. « Nous changeons de dénomination mais nous poursuivons les mêmes

objectifs qui consistent, entre autres, à la conquête du pouvoir par les moyens démocratiques, ce qui est le rêve de tous les partis politiques. Le challenge du PDC est aussi et surtout de continuer à apporter notre soutien inconditionnel au chef de l'Etat dans toutes ses actions. D'ailleurs, notre parti organisera prochainement, à Dolisie, une convention au cours de laquelle nous le désignerons comme notre candidat à la présidentielle de 2026 », a indiqué Donatien Itoua.

S'exprimant au sujet de la cession des terres au Rwanda, le président du PDC a souligné que les accords conclus avec Kigali sont légaux, car ils visent à redynamiser les relations de coopération entre les deux pays.

Donatien Itoua a soutenu en plus que les investissements prévus dans le cadre de cet accord contribueront à la diversification de l'économie et à résoudre tant soit peu l'épineux pro-

blème de l'emploi des jeunes, à l'occasion de cette année 2024 dédiée à la jeunesse.

S'agissant de la criminalité qui gagne la ville, le président du PDC a salué l'opération de répression en cours, qui a permis à ce jour d'interpeller la majorité des délinquants qui sèment la terreur dans les quartiers. « Nous soutenons l'opération "Coup de poing" en cours, co-menée par la police et la gendarmerie. Ces derniers temps, la population circule à nouveau librement sans s'inquiéter des « bébés noirs » qui semaient l'émoi dans la ville. A Talangai, sur l'avenue Marien-Ngouabi, par exemple, les gens se promènent maintenant jusqu'à tard la nuit, sans la peur au ventre. Mais, pour maintenir cette quiétude retrouvée, nous appelons la population à collaborer avec les forces de l'ordre et à dénoncer les suspects », a conclu Donatien Itoua.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

PROJET BACASI

Préserver les droits des communautés autochtones de la compensation carbone

Le projet Batéké Carbon Sink (BaCaSi) de TotalEnergies, lancé à environ 25km de Ngo, dans les Plateaux, en novembre 2021, n'est pas sans risque sur les droits des communautés locales et autochtones. Le géant pétrolier français promet d'impliquer davantage les riverains, alors que des discussions sont en cours sur des projets communautaires.

Une forêt artificielle de quelque 55 000 hectares devrait être constituée sur le plateau Batéké. TotalEnergies Congo présente son projet de compensation carbone, BaCaSi, comme un partenariat pionnier pour le développement durable en République du Congo. Le projet prévoit normalement une plantation d'acacias sur 38 000 ha en 10 ans, ainsi que des activités agricoles sur 2000 ha avec la participation des communautés locales et autochtones.

La compensation carbone de TotalEnergies devrait se dérouler sur 35 ans au profit des partenaires du projet et des communautés locales, selon le pétrolier, tout en créant de puits carbone. Après la cartographie des parties prenantes et des bénéficiaires, la compagnie pétrolière assure avoir réglé les épineuses questions de l'accès à des terres et aux outils agricoles. Le projet devrait aussi leur permettre de participer à la

chaîne de valeur agroforestière. Lors d'une rencontre avec la presse nationale, le 9 août, à Brazzaville, les responsables de la compagnie TotalEnergies ont évoqué les avancées du projet et d'autres actions de cette compagnie au Congo. « *Je puis vous rassurer que ce sont les autochtones qui participent au planting des espèces d'acacias et l'agroforesterie. Le site de plantation est accessible aux Organisations non gouvernementales (ONG) et à tous ceux qui veulent en connaître davantage* », a déclaré Rosine Guebengue, la responsable communication chez TotalEnergies Marketing, au cours de la rencontre dont l'objectif est de renouer avec la presse locale sur les activités de la filiale congolaise.

Mais pour certaines ONG, dont la Commission diocésaine justice et paix de Pointe-Noire et le CCFD-Terre solidaire, TotalEnergies mène une stratégie de "Greenw-



Le moment d'échange avec la presse/Adiac

hing" derrière ce projet. La compagnie pétrolière veut afficher des objectifs de neutralité carbone à travers la plantation d'acacias, d'après les critiques, tout en maintenant des activités ayant un impact négatif sur le climat ainsi que les communautés locales et autochtones.

Les acteurs de la société civile ont évoqué, entre autres recommandations, la mise en

place des actions de médiation pour les personnes impactées par le projet BaCaSi, y compris des garde-fous contraignants dans la structure et le fonctionnement des marchés carbone afin d'assurer le respect des droits humains.

La compagnie pétrolière compte poursuivre ses nombreuses initiatives et celles de sa fondation à l'échelle

nationale. Ces initiatives comprennent, selon Roch Ghislain Itsiemé, conseiller aux relations extérieures, la sécurité des sites pétroliers et la préservation environnementale, l'investissement dans la transition énergétique, la formation des jeunes à travers les offres de bourse, le concours Challenge startupper de l'année, TotalEnergies startup center.

Fiacre Kombo

PERSPECTIVES 2026

Le Mouvement des jeunes présidentiels affûte ses armes

A moins de deux ans du scrutin présidentiel de 2026, le Mouvement des jeunes présidentiels (MJP) que dirige Donald Mobobola se met déjà en ordre de bataille. Le week-end dernier, à l'inauguration de son nouveau siège social, le parti s'est montré plus déterminé à contribuer à l'élection de son candidat traditionnel.

Pour bien préparer sa bataille politique, le MJP a estimé mieux de s'offrir un siège social digne, doté des conditions de travail plus commodes. Un cadre approprié qui va permettre aux cadres du parti de bien réfléchir afin de concevoir des stratégies efficaces lui permettant de bien soutenir son candidat traditionnel, Denis Sassou N'Guesso, au cas où il se portait candidat en 2026. La démarche du MJP de se doter d'un siège s'inscrit aussi dans le but de se conformer à la loi qui exige à toute formation politique de disposer des représentations dans tous les départements. Ce cadre de travail est situé au rond-point de la Pointe-hollandaise, à Ouenzé.

« *Le MJP envoie un signal fort dans l'engagement qu'il a pris de défendre le pré-*



Les membres du MJP à l'inauguration de son siège situé à la pointe-hollandaise, à Ouenzé/Adiac

sident Denis Sassou N'Guesso, de défendre le Congo, la paix et les principes fondamentaux de la République, dans le respect des textes fondamentaux », a souligné Donald Mobobola.

Créé en novembre 2020, le Mouvement des jeunes présidentiels se veut être un parti d'avant-garde pour mener le combat contre des maux sociaux qui gangrènent la société congolaise afin de garantir un Congo uni, socle du vivre-ensemble, a-t-il lâché.

« *J'invite la jeunesse congolaise à la prise de conscience afin que soient bannis parmi nous le régionalisme, le tribalisme, le népotisme ainsi que tous les antivaleurs qui moisissent notre pays* », a conclu le président du MJP.

Firmin Oyé

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

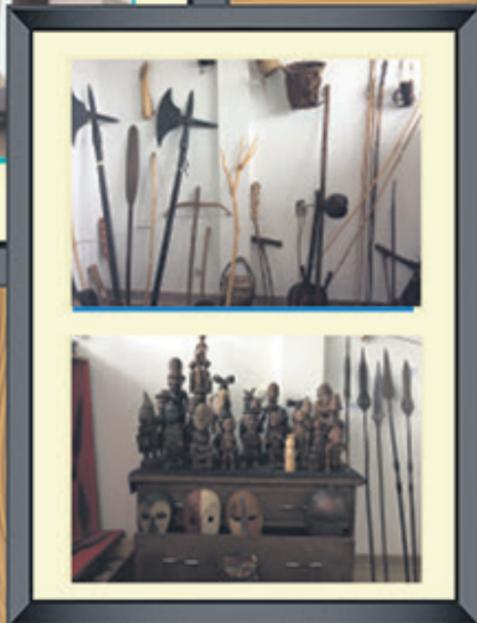
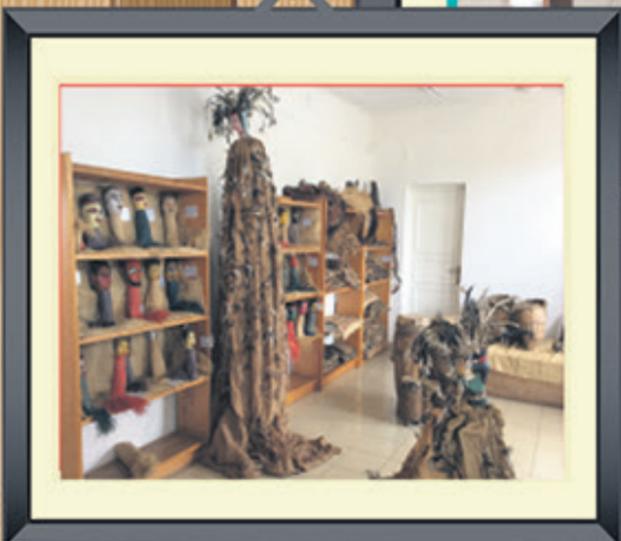
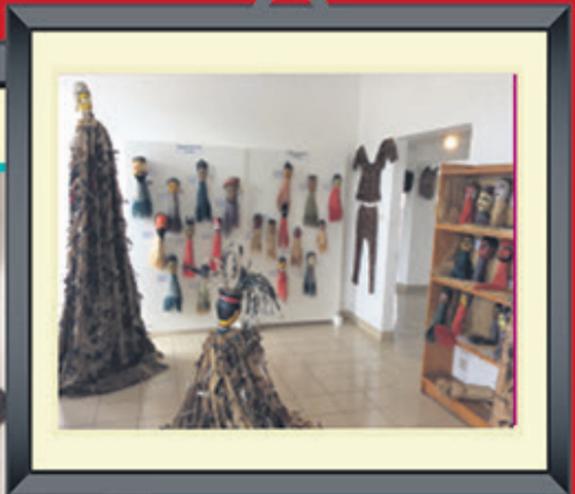
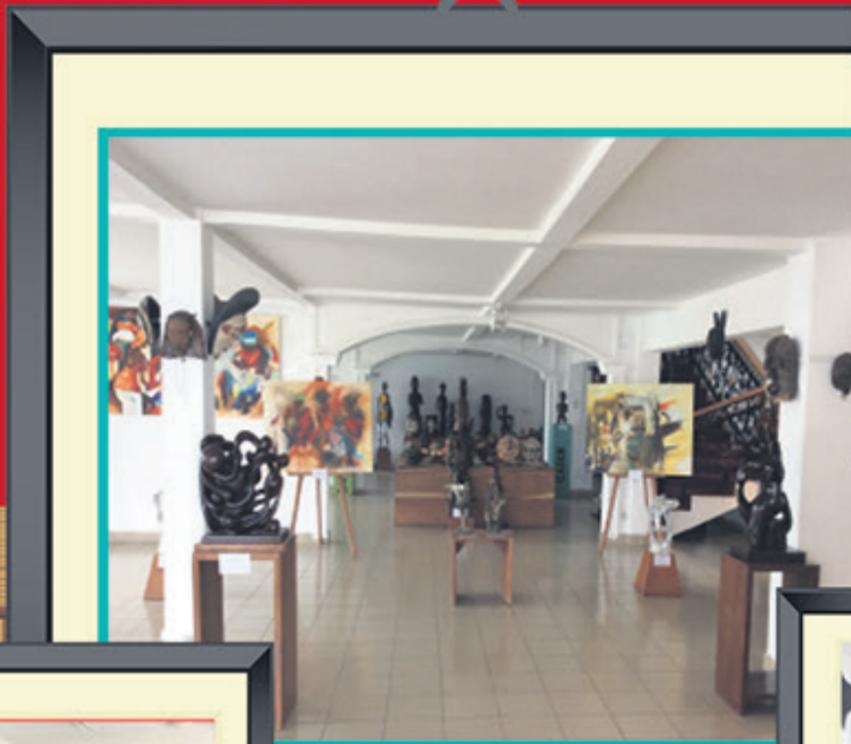
MUSIQUE

Musée Congo

du Bassin du Congo

galerie CONGO

ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

Le Congo met l'accent sur l'apprentissage numérique

Le ministre en charge de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Ngouélondélé, a déclaré lors du lancement des activités en lien avec la célébration de la Journée de la jeunesse que les contributions cruciales des jeunes dans ce processus de transformation confortent la démarche du gouvernement et de ses partenaires tant techniques que financiers à accompagner les projets innovants portés par les jeunes.

Le ministre en charge de la Jeunesse a expliqué que pour répondre à l'attente des jeunes, l'amélioration de l'employabilité requiert l'acquisition de nouvelles compétences. « C'est pourquoi, depuis le mois de février, le gouvernement, en partenariat avec l'Unicef et Airtel Congo, a opérationnalisé des laboratoires d'apprentissage numérique à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie, dans le cadre du renforcement du système éducatif par le développement de l'apprentissage numérique », a fait savoir Hugues Ngouélondélé. Il a souligné qu'il sera prochainement opérationnalisé une application web qui permettra aux jeunes d'être capables de faire, en ligne, toutes les démarches requises pour leur accès à un emploi décent, s'inscrivant ainsi dans le processus de

numérisation de l'Agence congolaise pour l'emploi. La célébration de cette journée sera également ponctuée par une série d'ateliers qui permettront de découvrir certaines initiatives mises en œuvre par le gouvernement et ses partenaires en faveur des jeunes.

Profitant du lancement des activités à l'occasion de cette journée, le ministre a invité les jeunes à une participation active dans les ateliers, pour une appropriation des outils nécessaires pour leur développement.

« Les jeunes du monde entier ont besoin d'espaces sûrs pour s'exprimer librement et réaliser leurs rêves. Des espaces publics, citoyens, physiques et numériques. Plus de 400 millions de jeunes vivent actuellement dans des zones touchées par un conflit armé ou une violence



Les participants Adiac

organisée. Des millions d'autres sont victimes de privations, de mauvais traitement, d'actes de harcèlement ou d'intimidation et d'autres violations de leurs droits. Les jeunes femmes et les filles sont particulièrement vulnérables,

tout comme les jeunes réfugiés ou migrants, ceux qui vivent dans des situations de conflit ou de crise humanitaire... », selon Chris Mburu, qui a donné lecture du message du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, à l'occasion

de cette journée.

Organisée par le Programme des Nations unies pour le développement, la Journée a eu pour thème « Des clics au progrès : les voies numériques des jeunes pour le développement durable ».

Guillaume Ondze

SANTÉ DE LA REPRODUCTION

Des jeunes filles handicapées édifiées sur l'hygiène menstruelle

L'Organisation non gouvernementale dénommée « Observatoire handicap humanité (H20) », collectif Liloba, a échangé le 10 août sur le thème « L'hygiène menstruelle, santé reproductive et sexuelle des jeunes filles handicapées » avec toutes catégories des femmes handicapées à Brazzaville.

L'échange avec des femmes handicapées a porté sur leur prise en charge en période des menstrues ainsi que sur des connaissances de base sur la santé de la reproduction. L'animatrice, Jahel Eldaa Mokossi, secrétaire générale du collectif Liloba, a circonscrit sa communication sur la connaissance du cycle menstruel, les techniques utilisées pendant cette période ainsi que les maladies qui y sont liées.

Elle a demandé aux femmes d'utiliser les serviettes hygiéniques appropriées ainsi que des produits de toilette doux à faible concentration en acide. En ce qui concerne la santé de la reproduction, les participantes à l'échange ont été édifiées sur l'importance d'avoir une bonne santé afin de faire des enfants en toute sécurité. Le conseil a porté sur l'usage du sexe, la protection de sa santé sexuelle ainsi que les consultations médicales.

Des kits de première nécessité ont été remis aux filles et femmes vulnérables, comprenant notamment seaux, serviettes hygiéniques, pagnes, produits de toilette, sachets de riz..., en présence



de la délégation de l'Association humanitaire comité Tiers monde France, partenaire de l'Institut des jeunes sourds de Brazzaville. Cette délégation a été conduite par le président de l'association, Thystère Matha, ainsi que par la présidente du Réseau mondial des femmes impact, Antoinette Bikani. Thystère Matha a déploré la limitation du cursus scolaire des sourds faute de lycée. Selon lui, sa structure intervient particulièrement à l'Institut des jeunes sourds pour

participer au redressement de cet établissement. Son association envisage former des jeunes ayant fini dans cet établissement dans plusieurs domaines. « Mon combat est d'avoir un lycée pour les sourds, car après l'obtention du Brevet d'études techniques, ils sont limités dans leur cursus scolaire. Il n'y a pas que l'Institut des jeunes sourds de Brazzaville pour apprendre. On peut imaginer d'autres endroits pour former des sourds parce

Des jeunes filles et femmes handicapées / Adiac qu'ils ont les mêmes facultés que les valides et sont capables de contribuer au développement d'un pays », a-t-il déclaré.

En ce qui concerne sa collaboration avec l'Observatoire handicap humanité, collectif Liloba, Thystère Matha a souligné un projet en lien avec l'ambassade de France au Congo. L'objectif est de travailler ensemble afin d'avoir des échanges sur la sensibilisation de cette couche vulnérable à l'hygiène menstruelle, la santé de la

reproduction ainsi que la formation des facilitateurs.

Pour la présidente du Réseau mondial des femmes impact, Antoinette Bikani, cette journée a permis de créer et de préserver des conditions de stabilité et de bien-être humain nécessaires pour assurer entre les filles handicapées, à l'échelle universelle, des relations sociales, économiques et durables fondées sur une chaîne d'amitié parfaite.

Par ailleurs, elle a encouragé la jeunesse à partager son expérience et à soutenir ses pairs pour créer une dynamique positive. « Chères filles, l'identification et la promotion ne sont pas seulement une exigence actuelle, mais une nécessité pour le développement d'une jeunesse congolaise entreprenante et résiliente », a-t-elle indiqué.

Le président du collectif Liloba, Emmanuel Bati, a appelé ces jeunes filles et femmes handicapées à participer au développement du pays. Selon lui, le handicap n'est pas une tare ou une fatalité en soi. Elles doivent s'asseoir et discuter des problèmes qui sont les leurs pour leur évolution.

Lydie Gisèle Oko



MISSION : RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT EXTERNE DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT (PAJE) POUR L'EXERCICE 2024

AMI N°011/SC/24/MAEP/UGP-PAJE



1. La République du Congo a obtenu du Fond International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

2. L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

3. Le PAJE souhaite utiliser une partie du montant des ressources du projet pour assurer le recrutement d'un cabinet chargé de réaliser l'audit financier du projet pour la période de 2024.

4. Les prestations confiées au cabinet consisteront à : (i) examiner la régularité, la sincérité et la fiabilité des informations et documents comptables et financiers du projet ; (ii) examiner la bonne utilisation et la bonne application des procédures administratives, comptables et financières pendant la mise en œuvre du projet ; (iii) exprimer une opinion sur la situation financière des fonds reçus, les autres recettes de caisse (DAO) et des dépenses engagées dans le cadre de la mise en œuvre du projet ; (iv) évaluer l'efficacité de la structure du système de contrôle interne comptable et de l'administration desdits fonds, jauger le contrôle des risques et identifier les faiblesses ; (v) évaluer la conformité de l'exécution du projet aux termes de l'Accord de financement et aux instructions du FIDA.

5. L'Unité de Gestion du PAJE invite les cabinets comptables qualifiés ayant le profil recherché tel qu'indiqué dans les termes de référence à manifester en français leur intérêt pour cet avis.

6. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives

7. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte portent sur :

Critères d'évaluation / Point

-Avoir une expérience générale minimum douze (12) ans en tant que cabinet spécialisé dans la conduite des audits financiers en Afrique subsaharienne = 20 pts

-Avoir réalisé au moins trois (3) missions d'audits financiers des projets de même taille au cours des cinq (5) dernières années =

20 pts

-Avoir réalisé au moins deux (2) missions d'audits semblables dans le cadre de programmes/projets financés par le FIDA, la Banque Mondiale ou la BAD = 30 pts

-Disposer du personnel clé composé d'au moins : Un Expert associé d'audit, un Directeur de l'audit, un Premier auditeur et enfin un Auditeur adjoint ayant chacun au moins dix (10) ans d'expérience et avoir conduit au moins trois (3) missions d'audit similaires = 20 pts

-Avoir une bonne connaissance de la zone géographique = 05 pts

-Avoir une bonne connaissance du français = 05 pts

8. Les cabinets comptables intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.) et ayant une bonne maîtrise du système comptable des entités à but non lucratif (SYCEBNL).

9. Un cabinet sera sélectionné en accord avec les procédures de la Sélection basée sur la Qualité et le Coût (SFQC) conformément aux Directives du FIDA en matière de Passation des Marchés consultables sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Les dossiers de manifestation d'intérêts seront déposés ou transmis par mail à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 28 août 2024 à 16 h 00, heure locale (TU+1) et devront porter expressément la mention suivante : AMI N°011/SC/24/MAEP/UGP-PAJE « RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT FINANCIER DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT (PAJE) EXERCICE 2024 ».

L'adresse à laquelle, il est fait mention est :

E-mail : secretariat@maep-paje.cg

Rue de Libération de Paris, sis enceinte de la Radio Rurale, Quartier Blanche Gomez

Toute demande de renseignement sera adressée uniquement par courrier à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

13. Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment

de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

14. La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre de l'UGP ou du personnel de cette dernière, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, (i) à l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, (ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou (iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Fait à Brazzaville,
Le Coordonnateur National
Gatien Ulrich MASSENGO

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET AMI N° 012/SC/24/MAEP/UGP-PAJE

POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE CHARGEE D'ASSURER LA SECURITE DES SITES DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT

1. La République du Congo a obtenu du Fond International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services d'une société chargée d'assurer le gardiennage de son siège à Brazzaville et de son antenne technique à Dolisie.

2. L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et périurbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de promouvoir l'inclusion socioprofessionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires.

3. L'Unité de Gestion du Projet (UGP) invite les sociétés intéressées à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations.

4. Les prestataires invités à manifester leur intérêt à fournir les services précités sont les entreprises et sociétés de droit privé, légalement constituées (à l'exclusion des organisations non gouvernementales, des associations sans but lucratif et des opérateurs publics) et spécialisées dans le domaine de la sécurité, du gardiennage et de la surveillance et disposant des autorisations du Ministère en charge de la sécurité pour exercer cette activité.

5. A titre indicatif, les prestataires intéressés devront démontrer leurs capacités techniques et leur expérience en gardiennage, surveillance, sécurité, intervention rapide, protection de personnes et de sites sur le territoire de la République du Congo.

6. Le tableau ci-dessous énonce les critères d'évaluation

Critères d'évaluation/Points

-Expériences dans le domaine = 20 pts

-Agrément délivré par une autorité compétente en matière d'exercice de services de sécurité = 15 pts

-Moyens matériels et capacités techniques (équipements) = 20 pts

-Documents attestant la régularité du prestataire vis-à-vis de l'administration fiscale et de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale = 15 pts

-Police d'assurance responsabilité civile et professionnelle = 10 pts

-Dispositif proposé et équipe proposée = 20 pts

Total = 100 pts

7. Les sociétés intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 16h00, heure locale (TU+1). Le dossier, incluant les critères de sélection est disponible sur simple demande à l'adresse indiquée ci-dessous.

8. La société qualifiée sera recrutée selon la méthode de qualification de consultant (QC). La société placée en tête du classement négociera son contrat avec l'UGP.

Les expressions d'intérêt, exclusivement en français, doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 28 août 2024 à 16 heures (heure locale) en trois exemplaires obligatoires physiques assortis d'une version électronique et porter expressément la mention suivante : AMI N° 012/SC/24/MAEP/UGP-PAJE « RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE CHARGEE D'ASSURER LA SECURITE DES SITES DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT ».

L'adresse à laquelle, il est fait mention est :

E-mail : secretariat@maep-paje.cg

Rue de Libération de Paris, sis enceinte de la Radio Rurale, Quartier Blanche Gomez

Toute demande de renseignement sera adressée uniquement par courrier à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

10. Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de

la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

11. La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre de l'UGP ou du personnel de cette dernière, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, (i) à l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, (ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou (iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Fait à Brazzaville,
Le Coordonnateur National
Gatien Ulrich MASSENGO

EGALITÉ HOMMES-FEMMES DANS LES MÉDIAS

Un atelier régional de l'Unoca ouvert au Cameroun

Le Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (Unoca) organise, du 12 au 14 août, un atelier régional à Douala, au Cameroun, à l'intention des acteurs des médias venus de la sous-région.

Placé sur le thème « Hommes et femmes dans les médias : égalité et responsabilité pour une presse qui promeut la paix et la démocratie en Afrique », l'atelier vise à dresser un état des lieux des questions d'égalité entre hommes et femmes dans les médias en Afrique centrale. Aussi, il ambitionne de valoriser les compétences féminines en les mettant en lumière comme des atouts essentiels pour une presse plus équitable et responsable. Les participants, venus des deux Congo, de la Centrafrique, du Rwanda, du Burundi, de l'Angola, de Sao Tomé-et-Prin-



Les participants et organisateurs lors de l'ouverture de l'atelier/Adiac

cipe, du Tchad et du Cameroun, sont appelés à analyser les dynamiques professionnelles et à proposer des stratégies pour

transformer et enrichir les relations professionnelles entre hommes et femmes. Ces derniers seront sensibilisés à l'importance

de promouvoir l'égalité des sexes dans leur manière de couvrir l'actualité. Cette démarche vise à renforcer le rôle des

médias dans la promotion des principes de la parité et de l'équité en Afrique centrale.

Durly Emilia Gankama



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



**SCANNEZ
LE QR CODE**

**AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE**

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

**ADIAC
NEWSLETTER**

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

SADC

Six recommandations majeures pour l'amélioration des télécommunications

Le Comité d'accès et de service universel (UASC) a tenu, du 31 juillet au 2 août à Kinshasa, sa première réunion. Les participants ont fait des recommandations en vue de l'amélioration de l'accès de la population des différents pays membres aux services des télécommunications.

LUASC a demandé au secrétariat de coordonner l'élaboration du rapport sur l'impact de l'accès et des services universels dans la SADC ainsi que la finalisation du suivi, de l'évaluation et de l'apprentissage des projets d'accès universel dans la SADC lors d'une réunion virtuelle, le 16 août. Il a également été recommandé à cette instance de coordonner la finalisation de l'élaboration des stratégies pour renforcer la demande de services à large bande dans la SADC, lors de cette prochaine réunion.

Le secrétariat a aussi été exhorté à faire en sorte que les lettres demandant la contribution au rapport sur la connectivité à large bande 2024 soient envoyées aux membres de la CRASA par



Une vue de la salle lors des travaux/Adiac

l'intermédiaire des directeurs généraux et des présidents des autorités de régulation des pays respectifs. Il devra également inclure, lors des futures réunions de l'UASC, la session sur l'échange des connaissances et le partage d'expé-

riences qui comprendra des tables rondes.

Dans la sixième recommandation, les participants à cette réunion ont demandé au secrétariat de s'engager auprès du Fonds pour l'accès et le service universels

en Tanzanie et de confirmer les dates de la deuxième réunion de l'UASC.

Notons que la réunion de l'UASC a été tenue à la suite de l'atelier sur l'évaluation de l'impact des projets d'accès et de service universel dans

la SADC au cours duquel les participants que sont les autorités de régulation des télécommunications des pays de cette sous-région africaine ont partagé leurs expériences de terrain.

Lucien Dianzenza

IMPORTATION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

La Snél accusée d'être au centre d'une mafia

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) se dit vivement préoccupée par la mafia qui a élu domicile au sein de la Société nationale d'électricité (Snél), concernant l'importation de l'énergie électrique au profit des entreprises minières installées dans les provinces de Lualaba et du Haut-Katanga.

L'Asadho, dans son communiqué du 12 août signé par son président, Me Jean-Claude Katende, note que la Snél commet ainsi des infractions réprimées par les articles 389 et 394 du code des douanes. « Selon les informations recoupées par l'Asadho, les entreprises bénéficiaires de l'énergie électrique importée avaient déjà payé auprès de la Snél toutes les sommes destinées à la douane, mais celle-ci ne les a pas reversées à la Direction générale des douanes et accises (DGDA) ».

L'Asadho relève que dans le processus de règlement de ce contentieux, la DGDA avait levé l'option de réclamer le paiement de ses droits et taxes auprès des entreprises minières, mais la Snél aurait sollicité auprès du ministre des Finances que le recouvrement des sommes dues soit dirigé contre elle. « Elle a mis hors cause les entreprises minières qui sont redevables des sommes dues à la douane pour l'énergie électrique importée à leur bénéfice », a expliqué l'Asadho. Elle a souligné



Jean-Claude Katende

que cette attitude de la Snél, qui prend faits et causes pour ces entreprises, démontre que l'argent lui a été effectivement payé par les entreprises minières mais il a été détourné.

Par sa lettre n° DGDA/DG/DAJC/AC/ICA/CKS/DG/0961/2024 du 8 mars 2024, indique l'Asadho, la DGDA réclame auprès de la Snél 114 921 573,74 de dollars américains à titre des droits et taxes non payés et 823 867 399,29 de dollars américains à titre d'amendes. En tout, la Snél doit 938 789 399,29 de dollars à la DGDA. A ce jour, il apparaît clairement que la Snél n'est pas capable de payer cette somme d'argent, au vu de la dernière mise en demeure lui faite par la DGDA dans la lettre indiquée ci-dessus.

L'Asadho conclut qu'il y a au sein de la Snél un réseau d'individus qui aurait tout simplement détourné cet argent. Pour elle, il est urgent que la justice se saisisse de cette affaire pour en éclairer les contours et démanteler la mafia qui a élu domicile au sein de cette société publique. « Les personnes qui y sont impliquées, qu'elles soient encore en fonction à la Snél ou pas, doivent être interpellées », a insisté l'Asadho.

Lucien Dianzenza

BANQUE MONDIALE

Le difficile accès au club des pays à revenu élevé

Plus de cent pays, dont la Chine, l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud veulent intégrer le cercle des pays à revenu élevé. Des ambitions qui se heurtent à de nombreux obstacles, selon le dernier rapport sur le développement dans le monde 2024 de la Banque mondiale (BM), qui met en avant le piège du revenu intermédiaire.

« Les perspectives pour ces pays à revenu intermédiaire ne sont pas prometteuses. Au cours des 30 dernières années, seules 34 économies à revenu intermédiaire ont réussi à passer du statut de pays à revenu intermédiaire à celui de pays à revenu élevé. Les autres sont coincées dans le piège du revenu intermédiaire », explique le conseiller principal de la BM et directeur du Rapport sur le développement dans le monde 2024, Somik Lall.

A la fin 2023, 108 pays seront classés dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire, chacun ayant un produit intérieur brut annuel par habitant compris entre 1 136 et 13 845 dollars. La BM pose les conditions pour changer de classe. « Pour qu'un pays passe du statut de pays à revenu intermédiaire à celui de pays à revenu élevé, il doit mettre en œuvre une « stratégie des 3i ». La première consiste à développer l'investissement à l'aide du « 1i », ce qui est très important. Mais lorsque les gains tirés de l'investissement commencent à s'amenuiser, l'économie doit passer à l'infusion », c'est-à-dire obtenir des idées du reste du monde et les diffuser dans les économies locales.

Enfin, à un moment donné, lorsqu'elles sont prêtes et qu'on maîtrise l'infusion, on « innove » et on devient des leaders et des producteurs mondiaux, souligne Somik Lall. Ces pays abritent six milliards de personnes - 75 % de la population mondiale - et deux personnes sur trois vivent dans l'extrême pauvreté.

Noël Ndong

THÉÂTRE

« Ce foutoir est pourtant mon pays », entre satire et prise de conscience

Le roman de l'écrivain congolais Alphonse Chardin N'kala, " Ce foutoir est pourtant mon pays", a fait l'objet d'une représentation théâtrale le 10 août, à la Maison russe de Brazzaville.

Mise en scène par Jean-Marie Diatsonama, la pièce « Ce foutoir est pourtant mon pays » raconte l'histoire de Mongalé. De retour à Bathi Batuko son pays, après une longue période d'exil, elle cherche à reprendre le cours de sa vie, interrompu par la guerre. Au détour d'une rue, elle retrouve Prince, le fils de son frère, seul rescapé de la famille emportée dans la tourmente. Tous les deux vont se rapprocher pour rassembler les pans de leur histoire.

Jouée sur les planches par le Théâtre des arts libres en collaboration avec le Théâtre pour l'humain, cette pièce de théâtre peint avec humour plusieurs tableaux et évoque une société où règnent le chaos et la confusion, où la liberté est un mythe, où les élites des différentes ethnies s'affrontent et où la moindre étincelle peut générer un incendie dévastateur. Une mosaïque de personnages dont la pertinence des propos n'enlève rien à la profonde affection qu'ils nourrissent pour leur pays.

A en croire Jean-Marie Diatsonama, au-delà de toutes les vices dénoncés dans cette pièce, il y a aussi un appel à l'unité natio-



Les comédiens déployant la pièce « Ce foutoir est pourtant mon pays »Adiac

nale et la prise de conscience. « Effectivement, à chaque fois qu'on a des soucis, on pense juste aux dirigeants qui font mal, mais effectivement, nous aussi, du côté de la population, nous avons notre part de responsabilité afin d'inciter les dirigeants d'aller en avant et de bien gérer. Il ne s'agit pas d'entrer en confrontation

avec nos dirigeants, mais de travailler ensemble pour qu'on puisse aller de l'avant, nous et nos dirigeants », a précisé le metteur en scène.

De son côté, la directrice de la Maison russe, Maria Fakhruddinova, s'est réjouie du fait que ce genre de rendez-vous contribue à populariser le théâtre auprès de la jeunesse. « Au Congo,

il y a de grands écrivains et de grands spectacles que l'on peut tourner ici. La salle était pleine et nous sommes très contents de faire la promotion y compris de la culture congolaise et je vous rappelle qu'ici dans la bibliothèque de la Maison russe, on peut trouver les livres des auteurs congolais ainsi que des au-

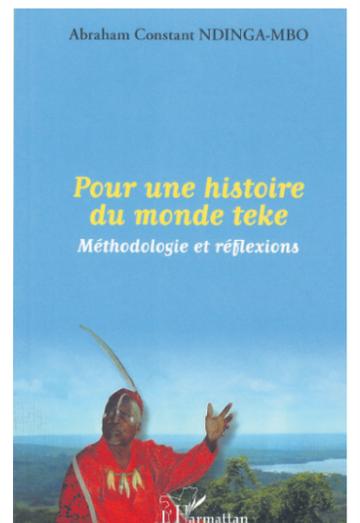
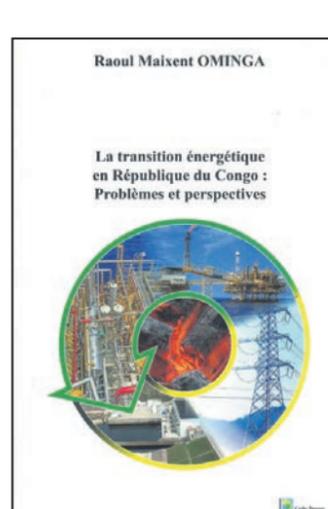
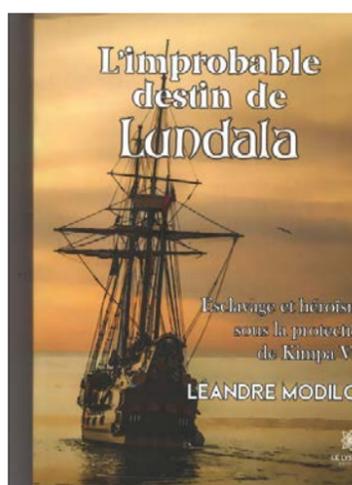
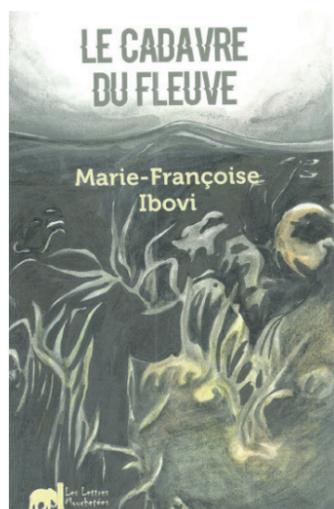
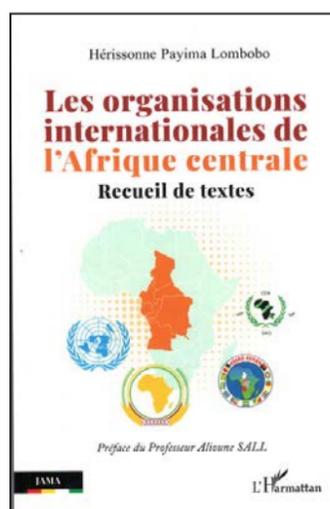
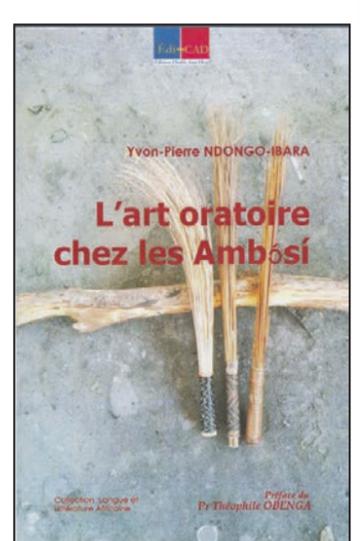
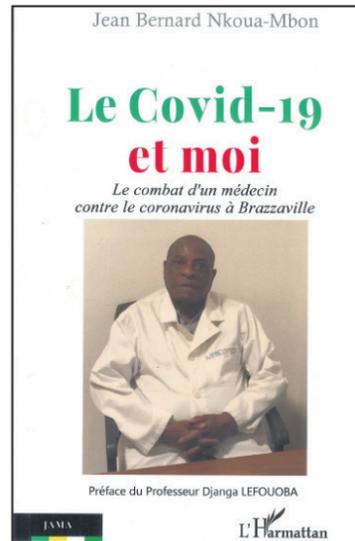
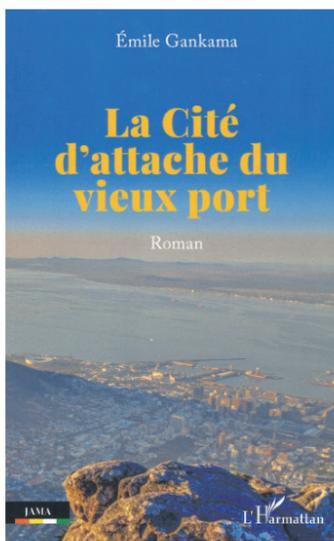
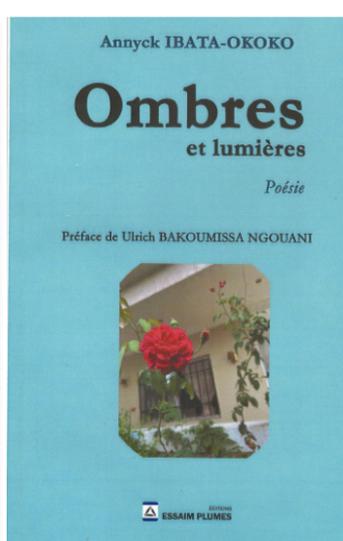
teurs russes », a-t-elle dit. « Le récit de ce livre m'a été inspiré par la plupart des sociétés du monde qui se portent mal. Nous vivons dans un monde où il y a beaucoup de choses qui ne marchent pas et il faut donc les corriger. C'est vrai que je n'ai pas la prétention de corriger ni de refaire le monde, mais à défaut d'y arriver, on peut au moins dénoncer ce qui est mauvais. La représentation de la pièce que nous venons de voir m'a fait découvrir à moi-même le texte. C'est mon texte, c'est vrai, mais je le découvre, je le redécouvre... Félicitations aux comédiens qui étaient là sur scène, car si le public a trouvé son compte, c'est que les acteurs ont été à la hauteur de leurs tâches », a déclaré Alphonse Chardin N'kala, auteur du roman ayant inspiré la pièce de théâtre.

Représenté sur les planches plus d'une fois à Brazzaville et à Pointe-Noire aussi, « Ce foutoir est pourtant mon pays » sera joué sous peu à Kinshasa, en République démocratique du Congo, a-t-il laissé entendre.

Merveille Jessica Atipo



EN VENTE



JO PARIS 2024

Cyréna Samba-Mayela s'arroge l'argent sur les 100 m haies

Du couloir numéro 2, Cyréna Samba-Mayéla, la Franco-Congolaise de 23 ans, a offert à la France, le 10 août, sa première et unique médaille en argent en athlétisme aux Jeux olympiques (JO) Paris 2024. L'or est pour l'Américaine Masai Russell et le bronze pour la Portoricaine Jasmine Camacho-Quinn.

À la veille du bouquet final des JO Paris 2024, Cyréna Samba-Mayéla, contre toute attente, a apporté à l'équipe de France d'athlétisme une médaille d'argent, son unique distinction olympique.

Lors de cette ultime épreuve, Cyréna Samba-Mayéla a évolué de façon lumineuse en calant sa course sur sa voisine et n'a plus rien lâché, visant, pourquoi pas, à obtenir l'or. Tellement dépitée d'avoir raté d'un malheureux centième la médaille d'or du 100 m haies arrachée par l'Américaine Masai Russel, elle s'est écroulée, en larmes, et est restée longtemps seule à terre, derrière la ligne d'arrivée.

Puis, sa déception estompée, elle s'est reprise et, dans un élan de soulagement, elle a laissé exprimer sa joie pour



son magnifique résultat : « Pour moi, cette médaille d'argent si âprement gagnée vaut de l'or ! J'avais tellement de stress à évacuer que cette année a été tellement éprouvante ! ».

La Franco-Congolaise s'était rendue en Floride depuis l'automne 2023 pour préparer les Jeux et relancer sa carrière. Durant cette préparation, le covid était venu se mettre au travers de sa route en juin, lui faisant croire qu'elle avait perdu son talent. De même, en plein doute, les séries et la demi-finale avaient été tout sauf rassurantes, et le niveau de la finale était relevé comme jamais.

Pari qu'elle a réalisé lorsqu'elle a vu soudain autour d'elle la multitude de caméras braquées ...

Marie Alfred Ngoma

MUSIQUE

Le nouvel album « Kaba » de Parfait Young disponible

L'opus « Kaba », en français « partage », compte dix-huit titres avec plusieurs collaborations (featuring) d'artistes congolais, maliens et capverdien, parmi lesquels le doyen Théo Blaise Kounkou, Oupta, Hérica Oliveira, Rossen Yaourt, Djena Dramé.



Il est chanté dans un style de la world musique, tradi-moderne, classique, rumba... en français, mbonzo, lingala, linzali, lari, créole capverdien, bambara, etc. L'album est disponible sur toutes les plateformes de téléchargement légal et est composé de différents titres, notamment « Lôlô », « Zéro complexe »,

« Kaba », « Zagor », « Indombé », « Ensemble », « Bolingo moselu », « Nzenza », « Motema ket », « Sans frontières », « Dépôt », « Kaké », « Comme le vent », « Egale A2 », « Aventurier », « Ya Nono », « Parfait Young Nsomi », « Alias Ipu-pa ».

« Kaba » est le tout premier album de l'artiste qui a égale-

ment un EP de quatre titres et des singles. Actuellement, Parfait Young se trouve au Sénégal et au Cap-Vert, pour le tournage de différents clips des titres contenus dans son nouvel album. Pour l'écouter, voici le lien <https://bfan.link/kaba-4>

De sa vraie identité Parfait Olivier Yongmonkofena Mbo-

lo alias Parfait Young, il est un artiste chanteur-guitariste, arrangeur, doté d'un talent exceptionnel. Il embrasse une musique à coloration rumba, empreinte de folklore africain, et puise dans les traditions de son terroir des sonorités qu'il mixe avec la musique moderne.

Rosalie Tsiankolela Bindika

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue Europa, matches aller du 3e tour préliminaire

Bonne opération du Servette de Genève qui rapporte le nul 0-0 de Braga. Bradley Mazikou, était titulaire et a joué toute la rencontre.

Sans Senna Miangué, resté sur le banc, le Cercle de Bruges coule à Molde (0-3). Les matches retour auront lieu les 15 et 16 août.

Ligue Europa Conférence, matches aller du 3e tour préliminaire

Ryan Bidounga est resté sur le banc lors du succès du CSKA 1948 face aux Chypriotes de Pafos (2-1).

Sans Raddy Ovouka, non retenu dans le groupe, Drita s'incline chez les Lettons d'Auda (0-1).

Les Stambouliotes de Basakshir prennent une bonne option après leur succès 2-1 chez les Géorgiens d'Iberia (1-0). Francis Nzaba n'était pas convoqué dans le groupe turc. Retour mercredi et jeudi prochains.

Camille Delourme

SEMI-MARATHON INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE

Plus de 3000 coureurs attendus

La 19^e édition du Semi-marathon international de Brazzaville (Smib) qui va se courir le 14 août, au boulevard Alfred-Raoul, connaîtra la participation de 3472 athlètes, a annoncé le comité de direction lors de la conférence de presse qu'il a animée le 12 août.

Un chiffre record, car c'est pour la première fois depuis sa création que la compétition dépasse la barre de 3000. Il est deux fois plus élevé par rapport à la dernière édition. « En 2023, le nombre d'inscrits était de 1095 dont 864 hommes et 206 femmes. Cette année, nous avons 3 472 athlètes dont 2809 hommes et 445 femmes », a justifié le comité de direction. Au niveau international, 71 hommes contre 20 femmes sont inscrits.

Fidèle à sa tradition, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) avait envoyé dix athlètes congolais pour une préparation de trois mois au Kenya dont cinq garçons et cinq filles sélectionnés sur la base des performances de la dernière édition. Accompagnés d'un entraîneur, ils ont séjourné au centre High Attitude training dans la ville d'Eldoret. Il a été, en effet, démontré que ceux qui travaillent en altitude quand ils viennent au bas de la mer réalisent toujours de bonnes performances.

« Nous essayons de mettre



Les membres du Comité de direction du Smib répondant à la presse/Adiac

certain athlètes congolais au niveau des Kényans parce qu'il faut qu'on reconnaisse aujourd'hui qu'ils sont les plus forts au niveau africain », a estimé le comité de direction. Pour lui, connaître le parcours c'est bien mais le plus important reste la performance. La préparation au Kenya s'inscrivait dans le but de permettre aux Congolais de bénéficier des mêmes conditions de travail que les Kényans. « La SNPC,

le comité de direction et son partenaire Asel œuvrent de concert pour améliorer les performances des coureurs nationaux et pour l'organisation de cette course de 21,100m de renommée internationale », précise la SNPC dans un communiqué de presse. Le cinquième garçon présent au Kenya, a-t-on appris, ne participera pas à la course pour cause de maladie. L'histoire du Smib, faut-il le rappeler, remonte à 2001

lorsque le président de la République avait organisé le marathon de la paix pour fédérer la jeunesse congolaise, lui donner une âme citoyenne et civique, et l'amener au cœur de la reconstruction de la paix sociale et de l'unité nationale mises à mal par les affrontements récurrents que le pays a connus.

La compétition soutient la volonté politique du chef de l'Etat de faire converger les jeunes vers un seul et même

objectif: consolider la paix, faire prendre aux jeunes une part active dans ce processus, favoriser le brassage de la jeunesse, afin d'abandonner toute velléité de conflit. Le Smib est organisé chaque année sur le thème « Energie au service du sport pour l'unité des nations ». Depuis la première édition, le Smib rassemble la jeunesse sportive nationale et internationale à Brazzaville.

James Golden Eloué et Firmin Oyé

FINALE DE LA COUPE DU CONGO

La Fécofoot prend acte de l'annulation

L'annulation cette saison de la finale de la Coupe du Congo qui se joue la veille des festivités marquant la célébration de l'indépendance du pays a été confirmée, le 10 août, par la Fédération congolaise de football (Fécofoot), lors d'une communication faite aux représentants des clubs concernés par la compétition.

La compétition avait atteint l'étape des quarts de finale pour les hommes et des demi-finales en version féminine. Elle a pris un coup cette année à cause de la fermeture provisoire des installations sportives de l'Etat sur toute l'étendue du territoire national.

« Nous avons suivi par voie de presse que la finale de la Coupe du Congo ne se jouera pas cette année, mais officiellement nous n'avons pas reçu de document. Nous prenons cette conférence de presse comme une annonce officielle », a expliqué le président de la Fécofoot.

Jean Guy Blaise Mayolas a félicité les équipes, lesquelles ont montré leur volonté



La Fécofoot échangeant avec les clubs au sujet de l'annulation de la finale de la Coupe du Congo/Adiac

et détermination d'aller jusqu'au bout de la compétition. La Fécofoot a, par ailleurs, montré sa bonne volonté en décidant d'octroyer deux millions aux équipes masculines ayant atteint les quarts de finale et un million cinq cent mille aux demi-finalistes féminines pour com-

penser les dépenses liées à la préparation et le déplacement.

L'avenir de la Coupe du Congo a été remis en cause depuis que le vainqueur ne représente plus le pays à la Coupe africaine de la Confédération. La faute à la finale de cette coupe qui se joue le

14 août, conformément au décret n°85-1410 du 6 décembre 1985 qui l'instituait. Les finales de la Coupe du Congo ont toujours un caractère particulier en ce sens qu'elles sont placées sous l'autorité du président de la République. C'est, d'ailleurs, lui ou son représentant qui

remet le trophée à l'équipe victorieuse, puisque la compétition elle-même est inscrite dans le programme de la commémoration de la fête de l'accession du pays à l'indépendance.

Le sport participe à l'unité des peuples, au brassage de la jeunesse, au raffermissement de la paix, raison pour laquelle la Fécofoot la considère comme une fête pour les footballeurs et une compétition de prestige car « les règlements des compétitions nationales font désormais en sorte que les deux premières équipes du championnat national jouent les compétitions africaines », justifie la Fécofoot.

J.G.E.

REPUBLICQUE DU CONGO



COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE ET FINANCIER
Secrétariat Général
Boite Postale : 126
Brazzaville

REUNION DU 24 JUILLET 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Economique et Financier (CNEF) du Congo a tenu sa deuxième réunion ordinaire de l'année, le 24 juillet 2024, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste ONDAYE, Ministre de l'Economie et des Finances. Cette session a également connu la participation de Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BA-BACKAS, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, Monsieur Ludovic NGATSE, Ministre du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille Public et par visio-conférence de Monsieur Yvon SANA BANGUI, Gouverneur de la BEAC, Monsieur Marcel ONDELE, Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) et de Madame Jacqueline ADIABANKEMBE, Présidente de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF).

Monsieur Serge Dino Daniel GASSACKYS, Secrétaire Général du CNEF du Congo, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette séance, le Comité a d'abord pris connaissance de l'évolution de la conjoncture économique internationale, sous régionale et nationale au premier trimestre de l'année en cours, ainsi que des perspectives à court et moyen termes. Ensuite, il a passé en revue l'évolution des différents modes de financement de l'économie congolaise et pris acte de l'exécution de son budget au premier semestre 2024. Enfin, les membres du Comité ont examiné le projet de rapport annuel du CNEF pour l'exercice 2023.

Sur le plan international, le Comité a relevé le regain de l'activité économique mondiale au premier trimestre 2024, sous l'effet principalement de l'amélioration de la demande, notamment des pays émergents et du reflux de l'inflation suite au resserrement des politiques monétaires par les principales banques centrales. Ainsi, le Fonds Monétaire International (FMI), dans les Perspectives de l'économie mondiale mises à jour au début de juillet 2024, a maintenu sa prévision de la croissance mondiale pour l'année 2024, à 3,2%, contre 3,3% en 2023 et à 3,3% en 2025.

Au niveau sous régional, le Comité a constaté une évolution globalement positive des activités économiques, soutenue par les secteurs pétrolier, minier, industriel et commercial, en dépit des niveaux encore élevés des prix à la consommation. Dans ce contexte, le taux de croissance du PIB de la zone ressortirait à 3,3% en 2024 contre 2,3% en 2023.

Sur le plan national, le Comité a noté une consolidation de la situation macroéconomique au premier trimestre de l'année

2024, tirée par la relance des investissements dans le secteur pétrolier. Cette évolution se traduit par un excédent du solde budgétaire global base engagements, hors dons, et une augmentation de la masse monétaire. En conséquence, l'activité économique devrait se consolider en 2024, avec un taux de croissance du PIB réel qui se situerait à +3,7%, contre +1,5% en 2023.

Sur le front des prix, l'inflation, projetée en léger repli, devrait se maintenir au-dessus du seuil communautaire, à 4,0% contre 4,3% en 2023, en relation principalement avec l'inflation importée et les perturbations dans la fourniture de l'énergie électrique.

Examinant les différents modes de financement de l'économie congolaise, le Comité a relevé une hausse de 11,8% de l'encours de crédits bruts accordés à la clientèle à 1 496,3 milliards de FCFA au 30 avril 2024, et une progression des créances en souffrance de 7,7% à 272,9 milliards. Sur le marché des valeurs du trésor de la CEMAC, l'encours des titres publics congolais a atteint 2 319,9 milliards de FCFA, en hausse de 24,54%, représentant 35,4% du total de la CEMAC. Toutefois, le stock de la dette rapporté au PIB baisserait à 84,4% en 2024, contre 95,8% en 2023.

Par ailleurs, le Comité a pris acte de l'exécution budgétaire de son Secrétariat général sur les six premiers mois de l'année 2024 et adopté le Rapport annuel 2023 du CNEF.

Le Comité a tenu également à exprimer ses félicitations au Gouvernement congolais pour la validation par le Conseil d'Administration du FMI le 10 juillet 2024, de la cinquième revue du programme économique et financier, appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et l'a encouragé à poursuivre la consolidation des réformes structurelles afin de renforcer la résilience de l'économie nationale.

Enfin, le Comité a pris connaissance des décisions des différents organes de la CEMAC et de la BEAC adoptées lors des dernières réunions.

Fait à Brazzaville, le 24 juillet 2024

Le Président du CNEF,



Président
Jean-Baptiste ONDAYE

HANDBALL

AS Otohô et Etoile du Congo remportent le championnat national

Au terme de la 53^e édition du championnat national séniors messieurs et dames, le 11 août au gymnase Nicole-Oba de Brazzaville, l'Association sportive Otohô, chez les dames, et Etoile du Congo, chez les messieurs, ont remporté la compétition dans leurs catégories respectives.

La formation d'Otohô a accompli la mission qu'elle s'était assignée au début de la saison sportive. Durant la compétition, elle a corrigé tous ses adversaires jusqu'à la finale où elle a pris le dessus sur le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) avec un écart de vingt buts (37-17). Ce sacre confirme la suprématie d'Otohô sur la scène nationale pour la troisième fois et s'offre le ticket pour les compétitions continentales. Au classement général, Grain de sel a occupé la dernière marche du podium tandis que l'équipe de Handball club Kali occupe la quatrième place et Interclub la cinquième. De son côté, après quelques saisons de turbulences, la mythique équipe de l'Etoile du Congo brille à nouveau sur le handball congolais, notamment chez les messieurs. Sa victoire en finale face à Caïman (34-26) prouve la motivation qu'elle avait affichée dès la première journée. Malgré l'effectif rajeuni et des changements au niveau du staff technique, les joueurs n'ont pas déçu leurs supporters. L'équipe du centre de formation de la Jeunesse sportive de Ouenzé a termi-



Les joueuses d'AS Otohô avec leur président général/Adiac

né troisième, suivie de BMC. Comme chez les dames, Inter Club a occupé la 5^e place devant Diabls noirs et les deux représentants de la ligue de Pointe-Noire (NHA Sport et Patronage) qui ont respectivement occupé la 7^e et la 8^e place. Cette compétition qui marque la fin de l'olympiade a gardé son suspense jusqu'à la dernière journée. Presque tous les favoris, à l'exception des dames d'Otohô, ont été déclassés par les équipes moins cotées, déjouant ainsi les pronostics. En effet, les champions de Brazzaville de BMC, chez les messieurs, n'ont pas compris l'origine de la détermination et de l'engagement de Caïman qui les ont surpris lors des

cinq dernières minutes en demi-finales 31-28 (18-16 à la mi-temps en faveur de BMC). CF JSO aussi a trébuché devant le rayonnement de l'Etoile du Congo, toujours en messieurs. Les Stelliens sont venus à bout de CF JSO dont la prestation suscite souvent l'admiration sur le score de 35-31 après avoir fait jeu égal à la mi-temps (17-17). Du côté des dames, Cara a difficilement battu Grain de sel (31-30) après avoir perdu la première mi-temps (13-14). La formation d'AS Otohô est la seule à réaliser un sans-faute jusqu'à la demi-finale face à HBC Kali (45-21). La cérémonie de clôture, diffusée pour la première fois



L'Etoile du Congo reçoit son titre/Adiac

sur la page Facebook de la fédération, s'est déroulée en présence de plusieurs invités (présidents des fédérations nationales et le directeur de la Société nationale des pétroles du Congo) ainsi que des représentants du ministère des Sports et du Comité national olympique et sportif congolais. Outre les coupes, les trois meilleures équipes de chaque catégorie ont reçu des enveloppes dont le montant n'a pas été dévoilé. Quelques individualités ont aussi reçu des prix exceptionnels pour leur performance durant la compétition ainsi que durant l'olympiade. Rubesch Malonga de BMC a, par exemple, remporté le titre de meilleur buteur. Chez les

dames, la meilleure buteuse pour cette saison est Mamic Kaëlle Itoua de Cara. Le handball congolais revient efficacement à l'image de la décennie 1980-1990 puisque les résultats des clubs et équipes nationales durant les quatre dernières années affichent une évolution largement positive. L'atteinte de ces résultats est le fruit de la cohésion et du dynamisme du bureau exécutif de la Fédération congolaise de handball dirigée par Ayesa Ndinga Yenga ainsi que son premier vice-président, Tanguy Yoka, qui s'est investi pleinement pour le rayonnement de ce sport au Congo et à l'étranger.

Rude Ngoma

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES

CINÉMA

Le film «Nouvelle vie» bientôt sur les écrans

La projection en avant-première du film « Nouvelle vie » du cinéaste Richi Mbebelé aura lieu le 24 août, à Canal Olympia Mpita à Pointe-Noire, et le 31 août, à Canal Olympia Poto- Poto, à Brazzaville.

Produit par Dave Mafoua Brightson, le film « Nouvelle vie » transporte le public dans un univers social peu amené où la survie est tributaire des contingences multiples au point d'en ressembler à un véritable chemin de croix.

Le synopsis

Emprisonnée dans le monde de la prostitution depuis plus d'un an, Gladys tente par tous les moyens de s'en sortir... En vain. Un jour, elle fait la connaissance de Michael, un peintre atypique et énigmatique dont elle tombe secrètement amoureuse. Michael semble connaître un moyen infallible qui permettrait à Gladys de changer définitivement de vie.

Les acteurs Olivier Kissita, rendu célèbre pour son rôle principal dans la série à succès « Cacao », produite par Canal + international, Germaine Ololo, Mira Loussi tiennent les rôles prépondérants dans la distribution. « Nouvelle vie » est une merveille cinématographique



par la pureté de l'image et la limpidité du son.

D'autres acteurs et actrices par leur rôle divers magnifient le film à l'instar d'Harvin Isma, Sarah Tals, Steerole Obambé, Rolf Nguié, Selma Mayala, Guy Bas-singa, Maryse Ndolo...

Après les films « Grave erreur 1 et 2 », le réalisateur Richi Mbebelé offre aux cinéphiles un film qui, à coup sûr, ne manquera pas de glaner des lauriers à la fois par le professionnalisme de son réalisateur que le brio de ses acteurs.

Hervé Brice Mampouya

Lancement de la deuxième édition de «La marche de l'amitié»

Le préfet de la ville de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, a lancé, le 11 août, la deuxième édition de «La marche de l'amitié», première activité prévue dans la célébration du 64^e anniversaire de la fête de l'indépendance du Congo.

«La marche de l'amitié» a réuni plusieurs personnes devant le consulat général d'Angola où le coup d'envoi a été donné. Initiée par la préfecture de Pointe-Noire, elle a été organisée pour consolider le vivre-ensemble entre la population de Pointe-Noire et celle de Cabinda.

C'est dans la joie, tee-shirt floqué du thème « 2^e édition de la marche de l'amitié, vive le 64^e anniversaire de l'indépendance du Congo », sac au dos, chaussures de sport aux pieds et casquettes sur la tête pour certains que les marcheurs ont cheminé dans les artères de la ville océane. Cette marche s'est déroulée dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Elle a permis aux uns et aux autres de tisser des liens forts d'amitié.

Dans son mot de circonstance, le préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, a donné l'importance de cette deuxième édition. « Nous célébrons cet événement en mettant en relief nos frères et sœurs voisins de la province du Cabinda, de la République d'Angola. C'est le sens que nous donnons au lancement de cette marche de l'amitié, ici au siège du consulat général de l'Angola à Pointe-Noire. Le choix de la marche comme sport intercommunautaire symbolise le vivre-ensemble », a-t-il dit.

Notons que cette marche a connu la participation des communautés étrangères et des Congolais. Elle s'est déroulée sur l'avenue général Charles-de-Gaulle pour se terminer sur la place de la préfecture. Ici, les autorités locales, les représentants des communautés étrangères ainsi que les clubs des marcheurs ont signé le parchemin qu'ils ont ensuite remis au préfet de la ville.

Hugues Prosper Mabonzo

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°2024-002/MATIER/DGGT/CMPR.

« TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE LA DIRECTION GENERALE DU CONTROLE DES MARCHES PUBLICS (DGCMP) ».

1. Dans le but d'améliorer les conditions de travail au niveau des administrations sous tutelle ; le Gouvernement de la République a décidé de construire un bâtiment de type R+4 au centre-ville à Brazzaville en vue d'abriter le siège de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics en sigle DGCMP.

2. Ce bâtiment a pour vocation non seulement d'offrir un cadre de travail idoine aux agents de cette structure importante mais aussi d'offrir un espace de conservation d'archives d'une extrême sensibilité en matière de Procédures des Marchés publics.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Délégation Générale aux Grands Travaux (Coordination des Marchés Publics et de la Réglementation), au 5^{ème} étage, portes 506 et 509, Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, sis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Place de la République, Centre-ville Brazzaville, Tél. : (+242) 22 281 47 13; BP: 1127; Fax: (+242) 22 281 40 21; e-mail : contact@dggt-gouv.cg et marches.cmpr@dggt-gouv.cg et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, les jours ouvrables de lundi à vendredi de 9h00 à 14h30 ou sur les sites : www.grandstravaux.org et www.armpcongo.org.

4. Le présent appel d'offres n'a pas été précédé d'une préqualification. Ainsi, les candidats intéressés sont tenus de respecter scrupuleusement les prescriptions des « Instructions aux candidats ».

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après :

Délégation Générale aux Grands Travaux (Coordination des Marchés Publics et de la Réglementation, 5^{ème} étage, portes 506 et 509), Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, sis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Place de la République, Centre-ville Brazzaville, Tél. : (+242) 22 281 47 13; BP: 1127; Fax: (+242) 22 281 40 21; E-mail: contact@dggt-gouv.cg et marches.cmpr@dggt-gouv.cg contre un paiement non remboursable de la somme d'un million cinq cent mille (1.500.000) francs CFA.

Le mode de paiement sera :

- soit par chèque certifié,
- soit en espèces.

6. Les offres devront être remises à l'adresse citée ci-dessus au plus tard le 12 Septembre 2024 à 12 heures 30 minutes. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le jour même en présence des représentants des candidats présents à l'adresse indiquée ci-dessus à 13 heures 30 minutes.

Les offres devront comprendre une garantie d'offre d'un montant de 50 000 000 (Cinquante millions) Francs CFA.

7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

**Le Délégué Général aux Grands Travaux,
Oscar OTOKA-**

DÉPARTEMENT DE LA LÉKOUMOU

La population autochtone célèbre la Journée internationale de ses droits

Le 9 août de chaque année est célébrée la Journée internationale des droits des peuples autochtones. A cette occasion, la population autochtone de Bambana, dans le département de la Lékoumou, a célébré cette journée à travers la vulgarisation de la loi n° 5-2011 du 25 février 2011.

L'événement a réuni les autorités administratives et de la force publique ainsi que les sages de la localité. L'occasion pour le peuple autochtone de Bambana de vulgariser la loi n° 5-2011 du 25 février 2011, essentielle pour la promotion et la protection de leurs droits. A cet effet, le commissaire de police de Bambana a assuré la communauté autochtone du soutien indéfectible des forces de l'ordre à garantir le respect de ses droits. « Vous bénéficiez des mêmes droits que tous les citoyens. Vous pouvez compter sur nous pour veiller à ce que tous vos droits soient respectés », a-t-il déclaré, tout en soulignant l'engagement des autorités locales.

En dépit des assurances du commissaire de police de Bambana, la communauté autochtone n'a pas manqué d'exprimer sa frustration face à la non-application de la loi. C'est le cas de Blaise Ngonu, un jeune lycéen autochtone de Lefoutou, qui a déclaré. « Nous, peuples autochtones, ne sommes pas protégés tel qu'il se doit. Voyez-vous, même les éléphants, qui ne savent pas



Un échantillon des participants posant pour la postérité/DR

qu'il y a une loi qui les protège, sont mieux protégés que nous, les autochtones. Ce n'est pas normal », s'est-il plaint. Ses propos ont mis clairement en lumière le problème persistant de l'absence de mise en œuvre de la législation. Outre cela, Blaise Ngonu a également souligné que deux jeunes autochtones de Bambana, ayant terminé leur formation à l'École nationale des eaux et forêts, n'ont toujours pas été intégrés dans la fonction publique, décourageant ainsi les jeunes générations à poursuivre

leurs études.

Sagesse Bambana, députée junior, a ajouté que les autochtones ont besoin d'apprendre des métiers et d'accéder à l'emploi. « Vivre de la chasse, de la cueillette et de la pêche n'est pas chose facile, je vous assure. N'écoutez surtout pas ceux qui disent que les autochtones se sentent mieux dans la forêt. Sachez juste que si nous le faisons, c'est parce que nous n'avons pas d'autre choix. Aidez-nous aussi à sortir de cette situation précaire », a-t-elle déclaré.

Admise au baccalauréat, Sagesse Bambana a mentionné qu'elle ira bientôt à Brazzaville pour poursuivre son cycle universitaire mais il se trouve qu'il va se poser un problème de logement et de nutrition. Elle compte sur l'assistance de l'organisation non gouvernementale (ONG) Espace Opoko qui cherche encore des solutions. Une manière aussi d'interpeller les institutions nationales et internationales qui plaident ou soutiennent les initiatives du genre d'accompagner ONG Espace Opoko, qui depuis

une dizaine d'années, se bat pour la scolarisation des jeunes autochtones du primaire à l'université, dans divers domaines. Un appui multiforme à cette ONG lui permettra de faire davantage, soulignent souvent ses responsables.

Notons que les échanges entre les forces de l'ordre, l'ONG Espace Opoko, la population autochtone et les Bantus ont été suivis de jeux pour les enfants et d'une soirée animée par des artistes venus des districts de Komono et de Zanaga. Cette célébration a mis en lumière l'urgence pour le gouvernement de s'assurer que la loi n° 5-2011 soit pleinement appliquée. Il est impératif que les autorités prennent des mesures concrètes pour intégrer les jeunes autochtones formés dans la fonction publique et garantir que leurs droits soient respectés au même titre que ceux de tous les citoyens. Les promesses ne suffisent plus, il est temps d'agir pour que la population autochtone bénéficie réellement de la protection et de la promotion de ses droits.

Bruno Zéphirin Okokana

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Ollando Poba Romarique. Je souhaiterai être désormais appelé Angor Ollando Poba Romarique.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.

A VENDRE

Domaine abritant une ancienne ferme d'une superficie de 5,35 ha = 53500 m² (133 x 400 m²) environ 133 parcelles de 400 m². Quartier Mantsimou derrière l'Université protestante. Le site fait face au Djoué qui le sépare du quartier Bifouiti/La Fougère.

Titre foncier

Tél. /Whatsapp : +242 06 514 80 14

Email : ecobatis1@gmail.com

NÉCROLOGIE

Martial Del Mombongo et la famille Loko Moké ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès du pasteur Loko Moké William Viclaire, survenu le 26 juillet 2024 au CHU-B.

La veillée mortuaire a lieu au n°6, rue Ngalfourou à Massengo (réf. Arrêt de bus marché Massengo).

L'inhumation a lieu le mardi 13 août à Brazzaville.



Les familles Sita, Kibongui et Bikindou informent parents, amis et connaissances du décès de leur fils, frère, neveu, père et grand-père, Jean Bosco Sita Bonazebe, survenu le 31 juillet 2024 à Brazzaville.

Le deuil se tient au n°71, rue Bakoukouya à Poto-Poto.

L'inhumation aura lieu le mardi 13 août selon le programme ci-après :

9h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU ;

11h00 : recueillement au domicile familial ;
12h00 : départ pour l'église Sainte-Anne du Congo ;

14h00 : départ pour le cimetière privé

Jérusalem ;

16h00 : fin de cérémonie.



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC
NEWSLETTER

COMMUNICATION

Édition inaugurale de «La quinzaine du gouvernement»

Le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla, a officiellement lancé «La quinzaine du gouvernement» le 12 août, à Brazzaville. Celle-ci se veut un cadre interactif d'échange avec la presse sur l'action de l'exécutif, mieux des sujets brûlants de l'actualité nationale, chaque deux semaines.

«La quinzaine du gouvernement» traduit l'engagement de l'exécutif à communiquer davantage sur ses actions politiques, économiques, sociales, diplomatiques... « Elle vous donnera des outils institutionnels officiels nécessaires nous permettant ensemble d'échapper à la dictature des fake-news, des interprétations subjectives et parfois mensongères », a expliqué le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla, dans son mot liminaire avant la phase de questions-réponses avec des journalistes de différents médias nationaux et internationaux. Pour cette édition inaugurale, les échanges ont porté sur plusieurs sujets d'actualité. Le nouveau découpage administratif du pays avec la création de nouveaux départements ; l'opération coup



Le ministre de la Communication et des Médias lançant «La quinzaine du gouvernement»/DR

de poing dans le cadre de la sécurité des personnes et des biens mise en œuvre par la police et la gendarmerie ;

la lutte contre la vie chère ; la transmission des accords avec le Rwanda sur les terres au Parlement, le non ver-

sement de la redevance audio-visuelle, la liste n'est pas exhaustive.

Salle de presse

Le lancement de «La quinzaine du gouvernement» a également été l'occasion d'inaugurer la nouvelle salle de presse du ministère de la Communication et des Médias. « Ce lieu permettra aux journalistes de disposer d'un cadre de travail commun, vous et nous. Ce cadre, considérez-le dès à présent comme notre maison commune. Vous trouverez ici, au fur et à mesure du temps, toutes les commodités numériques les plus pointues, l'information, la documentation vous permettant de faire votre travail avec objectivité », a déclaré le ministre Thierry Lézin Mougalla, s'adressant aux journalistes avec lesquels il s'est donné rendez-vous pour la prochaine quinzaine du gouvernement.

Rominique Makaya

CEEAC

Des parlementaires sensibilisés aux risques des changements climatiques

Le parlement congolais a organisé du 10 au 12 août à Brazzaville, en collaboration avec ses partenaires dont le Groupe d'appui aux experts du groupe africain des négociateurs et l'Agence de développement de l'Union africaine, les journées parlementaires sur les changements climatiques.

Le coordonnateur du Hub régional climat de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Gervais Itsoua Madzous, a encouragé les parlementaires à porter les questions climatiques dans les débats à l'hémicycle, notamment lors de l'examen des projets et propositions des lois, les séances d'interpellation du gouvernement.

Pour lui, les premières journées parlementaires de l'Afrique centrale ne sont qu'un balayage de terrain au regard de l'importance des élus du peuple qui sont appelés à apporter des solutions face à la menace du changement climatique. « En tant que représentants du peuple, vous avez la responsabilité et un rôle central dans la ratification des instruments relatifs à la lutte contre les changements climatiques et à travers le contrôle de l'action gouvernementale au regard des engagements pris par les pays, surtout le Congo, vis-à-vis



Photo souvenir des parlementaires/Adiac

de la communauté internationale et dans les différents protocoles d'accord auxquels les pays ont souscrit », a-t-il exhorté au nom du président de la commission de la CEEAC.

Présidant la cérémonie, la deuxième questeuse de l'Assemblée nationale, Destinée Hermella Doukaga, a rappelé les différentes politiques mises en œuvre par la République

du Congo depuis les années 80 dans la lutte contre les changements climatiques. D'après elle, en créant des commissions spécialisées sur le développement durable, les parlemen-

taires congolais ont résolument épousé la cause climatique et pris le relais du combat écologique du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. « L'opportunité qu'offrent ces journées parlementaires est une occasion somme toute indiquée pour décortiquer, de fond en comble, les aspects liés à la question du changement climatique afin d'en tirer le sens nécessaire aux réflexions sur l'avenir », a-t-elle conclu.

Parfait Wilfried Douniama

« En tant que représentants du peuple, vous avez la responsabilité et un rôle central dans la ratification des instruments relatifs à la lutte contre les changements climatiques et à travers le contrôle de l'action gouvernementale au regard des engagements pris par les pays, surtout le Congo, vis-à-vis de la communauté internationale et dans les différents protocoles d'accord auxquels les pays ont souscrit »